

REVALORISATION DES PENSIONS

Les pensions et retraites seront revalorisées de 1,3% au 1^{er} avril

La commission économique de la Nation réunie mardi 19 mars a fixé l'inflation prévisionnelle en 2013 à 1,2%. (Rappelons que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoyait 1,75%)

Elle a également retenu une inflation à 1,9% pour 2012 au lieu de 1,8% pris en compte pour le calcul de la revalorisation des pensions au 1^{er} avril 2012, soit +0,1 point. Les pensions de retraite seront revalorisées de 1,3% au 1^{er} avril 2013.

Mais à cette revalorisation viendra se soustraire la retenue de 0,3% pour la CASA (contribution additionnelle à la solidarité pour l'autonomie) pour les retraités imposables.

Comme la FGR et Pôle des retraités en avaient reçu l'assurance lors d'une audience au ministère du Budget, la loi est appliquée ! Mais le décalage entre la revalorisation accordée et la réalité de la hausse du coût de la vie, et, notamment celle des dépenses contraintes, se creuse inexorablement et va accentuer à nouveau les difficultés à vivre de nombreux retraités.

De plus les informations qui commencent à filtrer sur la prochaine réforme des retraites sont inquiétantes sur cette question.

Préparons-nous à la mobilisation !